

Séance du lundi 8 juin 2015

Convocation du Conseil Municipal le 22 mai 2015 (affichage ce même jour), à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Marché de maîtrise d'œuvre – mairie
- Règlement intérieur restauration scolaire
- Programme d'entretien de la voirie communale 2015
- Travaux divers
- Redevance d'occupation du domaine public GRDF
- Convention de prestation de service dans le domaine de l'application du droit des sols et du SIG avec la Communauté de l'Auxerrois
- Subventions aux associations
- Affaires et questions diverses.

A 20 h 30, Monsieur Gérard CHAT, Maire, déclare la séance ouverte.

Présents : Gérard CHAT, Bernard CASSINA, Gérard VAN DER SLIKKE, David ANSEL, Patrick EDOUARD, Thierry PERRIGNON, Chantal FAUVIOT, Philippe BERTIN, Nicole HERVIER, Franck GONTHIER, Annabelle ALVES DOS SANTOS

Absents : Joëlle VOISIN pouvoir à Gérard CHAT
François BOURGUIGNON pouvoir à Franck GONTHIER
Joël MACHAVOINE pouvoir à Chantal FAUVIOT

David ANSEL est élu secrétaire de séance.

Emilie LAFORGE et Marie-Agnès PETIT, secrétaires, assistent également à la réunion.

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DE LA MAIRIE

Suite à la consultation lancée le 21 mai 2015 concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la mairie et de ses abords, trois cabinets ont répondu.

- Cabinet UBIK ARCHITECTURES : 9.5 % du marché de travaux HT
- Cabinet AGTC 45 : 8.5 % du marché de travaux HT
- Cabinet DIB Auxerre : 9.9 % du marché de travaux HT

L'estimation, à ce jour, des travaux est de 787 000 € HT y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre (montant intégré dans les demandes de subvention).

Le maire propose de retenir le cabinet AGTC 45.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier au cabinet AGTC 45 la mission de maîtrise d'œuvre.

REGLEMENT INTERIEUR RESTAURATION SCOLAIRE

La commission école-enfance-jeunesse s'est réunie.

Elle propose les modifications tarifaires suivantes :

- Prix du repas enfant : 3.40 €
- Prix de l'accueil d'un enfant sans le repas : 1.50 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote ces nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2015-2016.

PROGRAMME D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

La consultation pour les travaux d'entretien de la voirie a été lancée la semaine dernière.

Les entreprises ont jusqu'au 22 juin pour répondre au bordereau de prix.

Les travaux seront exécutés en septembre prochain.

TRAVAUX DIVERS

Nous avons reçu en mairie un architecte des bâtiments de France afin d'estimer les travaux de restauration des contreforts de l'église. D'autres remarques ont été mentionnées telles que la présence de bouteilles de gaz utilisées comme chauffage. Cela est strictement interdit. L'architecte propose la pose de moquettes chauffantes au sol. Nous étudierons le coût de ces modifications.

Columbarium : des devis datant de l'ancien mandat ont été étudiés. Les pompes funèbres PRATS d'Aillant sur Tholon doivent également nous proposer des monuments. L'objectif serait d'installer un columbarium de 6-12 places, modulable et évolutif.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GRDF

Lors du dernier conseil municipal la redevance de concession GRDF 2015 a été votée pour un montant de 825.98 €.

Suite à un courrier reçu du Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne, nous pouvons prétendre à une redevance par les ouvrages de transport et de distribution de gaz.

Après contact auprès de GRDF, la RODP 2015 s'élève à 415.87 €.

La société a constaté que les RODP 2011, 2012, 2013 et 2014 ne nous ont pas été versées et souhaite régulariser ces manquements.

Soit : 332.95 € + 342.44 € + 350.01 € + 353.62 € = **1 379.02 €**

Il est proposé au conseil municipal de demander à GRDF la somme totale de 1 794.89 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, charge le maire de solliciter cette redevance.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE DANS LE DOMAINE DE L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS ET DU SIG AVEC LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS

A compter du 1^{er} juillet 2015, la Direction Départementale des Territoires n'instruira plus les dossiers d'urbanisme.

La communauté de l'Auxerrois propose une convention de prestation de services dans le domaine de l'application du droit des sols et des systèmes d'informations géographiques.

Sept communes de l'Aillantais ont manifesté leur souhait de signer cette convention.

Une tarification de prestation a été définie en fonction du nombre de dossiers reçus en mairie l'année dernière.

Le coût pour la commune serait de 2 500 € / an.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas adhérer à ce partenariat pour cette année et préfère essayer d'instruire en interne ses dossiers d'urbanisme.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Détail des subventions versées en 2014

Centre de Première Intervention	250 €
Eveil Musical	300 €
Club de pétanque	500 €
Club de foot	500 €
Les Créatives	300 €
Sauvons notre Lavoir	150 €
ACCA Chasse	500 €
Comité des Fêtes	450 €
Hissez-Haut	250 €

Il est proposé de reconduire les mêmes sommes.

Le conseil municipal, vote à 1 voix contre (Thierry PERRIGNON) et 2 abstentions (Chantal FAUVIOT et Joël MACHAVOINE), les subventions comme détaillées ci-dessus.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- Tarif location salle des fêtes : la salle a été louée pendant les travaux de restauration. Il est proposé de ne demander que 50 % du prix de la location en raison de l'état de la salle. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition soit 75 € le week-end.
- Cérémonie du 18 juin : rendez-vous à 18 heures 30, au Monument aux morts.
- Festival de Senan : le 22 août prochain. Des courriers ont été envoyés aux commerçants les sollicitant à effectuer un don. Certains ont déjà répondu favorablement.
- Plan de zonage assainissement : nous avons pris un peu de retard sur le planning car le dossier de mise à enquête publique doit être validé par des services de l'Etat. L'enquête publique aura lieu en septembre prochain.
- David ANSEL : les jeux pour les enfants de l'école sont arrivés. Ils vont être installés prochainement par l'entreprise JLB TP.
Des marquages au sol pour matérialiser une piste cyclable utilisée par les élèves seront à effectuer. En effet, les panneaux de signalisation en place signalent une zone de rencontre et prévoient une circulation à double sens pour les cyclistes. Une information sera rédigée dans le prochain bulletin municipal.
- David ANSEL remercie la municipalité pour le fauchage des chemins qui a été effectué à l'occasion de la randonnée organisée par le comité des fêtes.
- Franck GONTHIER a reçu les devis des panneaux d'affichage pour les entrées du village. Le coût s'élève à 2 400 € les deux panneaux. Après discussion nous pourrions envisager d'en acheter trois. Nous contacterons l'entreprise pour l'ajout de vitres protégeant les panneaux.
- Patrick EDOUARD fait part de son mécontentement concernant l'installation d'anneaux de puits à l'angle de la rue des Bordes et la Route d'Aillant sur Tholon. Monsieur le Maire répond qu'ils ne seront pas retirés mais légèrement déplacés.
- Chantal FAUVIOT annonce le concert de l'Eveil Musical qui aura lieu le 27 juin prochain, à 20 heures 30 à l'église de Senan avec la participation de l'harmonie de Pont sur Yonne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00.

Nombre de conseillers		
En exercice : 14	Présents : 11	Ayant pris part aux votes : 14
Gérard CHAT	Joëlle VOISIN <i>Pouvoir à Gérard CHAT</i>	Bernard CASSINA
Gérard VAN DER SLIKKE	David ANSEL	Thierry PERRIGNON
Patrick EDOUARD	Philippe BERTIN	Chantal FAUVIOT
Joël MACHAVOINE <i>Pouvoir à Chantal FAUVIOT</i>	Nicole HERVIER	François BOURGUIGNON <i>Pouvoir à Franck GONTHIER</i>
Annabelle ALVES DOS SANTOS	Franck GONTHIER	